

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DU KREMLIN-BICÊTRE
M. Jean-François DELAGE - Maire
1 place Jean-Jaurès
94270 LE KREMLIN-BICETRE - 94276
Tél : 01 45 15 55 55
SIRET 21940043900010
[htt p://agysoft.marches-publics.info](http://agysoft.marches-publics.info)



Objet	<p>Cette consultation porte sur la désignation du titulaire d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public de la Ville du Kremlin-Bicêtre (AOT) pour l'exploitation, au sein de sa mairie (et dépendances) de distributeurs automatiques de boissons chaudes, de boissons fraîches et de produits alimentaires secs (barres chocolatées, biscuits, confiseries...). Elle inclut, en outre, la mise en place d'une solution de collecte des gobelets usagés.</p>
Référence	AOT-2026-01
Type de marché	Services
Mode	
Code NUTS	FR107
Durée	12 mois
Description	<p>L'AOT est consentie par la Ville du Kremlin-Bicêtre. Ladite autorisation est précaire et révocable par La Ville du Kremlin-Bicêtre à tout moment. Elle est personnelle et non cessible et ne confère aucun droit réel à son bénéficiaire.</p> <p>L'AOT fera l'objet d'une convention définissant les conditions d'exploitation, signée par les deux parties. Elle est régie par les dispositions du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).</p> <p>Le besoin à minima, de la Ville du Kremlin-Bicêtre est le suivant ;</p> <ul style="list-style-type: none">-Un distributeur de boissons chaudes à l'Hôtel de Ville ;-Un distributeur de boissons fraîches à l'Hôtel de Ville ;-Un distributeur de collations diverses salées et/ou sucrées à l'Hôtel de Ville ;-Ou un distributeur combiné/mixte. <p>Les distributeurs devront notamment être sobres et institutionnels et présenter un design compatible avec le caractère institutionnel du hall de la mairie. Toute publicité commerciale ou promotionnelle est interdite. Ces derniers intégreront une interface simple, silencieuse, non lumineuse de manière excessive</p>

Code CPV principal **42933000** - Distributeurs automatiques

Code CPV complémentaire **15890000** - Produits alimentaires et produits secs divers
 15982000 - Boissons non alcoolisées

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution :
 CF les pièces du dossier de consultation

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 40 % : Prix de vente des boissons et des denrées alimentaires
 40 % : Valeur technique
 10 % : Prestations de maintenance et service y compris la collecte des gobelets usagés
 10 % : La performance environnementale, appréciée au regard de la consommation énergétique des appareils

Renseignements <http://agysoft.marches-publics.info>
Documents <http://agysoft.marches-publics.info>

- Remise des plis le **23/02/26 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **4 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt • <http://agysoft.marches-publics.info>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les candidats sont invités à se rendre sur site préalablement au dépôt de leur offre, afin de prendre connaissance des différentes implantations et d'en apprécier les contraintes.

Cette visite est obligatoire pour déposer une offre.

L'attestation de visite qui sera remise au candidat à l'issue de la visite sera à produire à l'appui de sa candidature.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Le 27/01/2026 OU 29/01/2026 OU 30/01/2026 à 14h00 sur le site de l'Hôtel de Ville sur rendez-vous pris

auprès du correspondant technique dont les coordonnées sont les suivantes :

Louise MOREL

Responsable de la restauration municipale

Diététicienne

Service Restauration Municipale

Mairie du Kremlin-Bicêtre

Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès

94270 LE KREMLIN BICETRE CEDEX

Tél : 01.49.58.45.67 / 06.68.32.27.21

lmorel@ville-kremlin-bicetre.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

greffe.ta-melun@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

greffe.ta-melun@juradm.fr

Envoi le 22/01/26 à la publication

Date jusqu'à laquelle cet avis doit rester en ligne :

23/02/2026